

FOR EN 9 - V1

Réf. : RC Encad
Durée : 7 heures

Contact :

Hélène DORANGE
☎ 02 37 25 16 28
chartres@sifel-formations.fr

SIFEL

21 rue Camille Marcille
28008 CHARTRES
☎ 02 37 30 26 33
www.sifel-formations.fr

**POURQUOI ?**

- * La formation et l'information des salariés font partie des obligations de l'employeur en matière de prévention des risques chimiques ;
- * Elles répondent à 2 principaux objectifs :
 - o Donner aux salariés d'encadrement une représentation des risques chimiques associés aux postes de travail de leur entreprise,
 - o Leur donner les moyens de maîtriser leur environnement en les formant, entres autres, à l'identification des agents chimiques dangereux, à la mise en œuvre des équipements de protection collective et individuelle.
- * Ces actions concernent tous les salariés intervenants dans l'entreprise : le personnel déjà en poste, les nouveaux embauchés, les personnes nouvellement affectées à un poste ;
- * Motiver et impliquer le personnel encadrant dans la démarche de prévention des risques chimiques en veillant au respect des règles d'utilisation des produits chimiques et en prévenant les accidents du travail.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- * Améliorer la connaissance des salariés sur le risque chimique ;
- * Savoir identifier un agent chimique dangereux ;
- * Connaître les effets des produits chimiques sur la santé ;
- * Déterminer les moyens de protection et de prévention adaptés ;
- * Pouvoir réaliser l'évaluation des risques chimiques au sein de l'entreprise et cibler les priorités d'action ;
- * Être un relai sécurité « risque chimique » dans l'entreprise ;
- * Promouvoir la culture de la prévention dans l'entreprise ;
- * La formation peut être mentionnée dans le Plan d'Action du Document Unique et être inscrite au Plan de Formation de l'entreprise.

PUBLIC - PRÉ-REQUIS ET DELAIS D'ACCES

- * Public :
 - o Personnel encadrant des salariés exposés à des agents chimiques dangereux dans les entreprises de plus de 20 salariés ;
- * Prérequis :
 - o Avoir en sa possession la liste exhaustive des produits chimiques présents dans l'entreprise ainsi que disposer des Fiches de Données de Sécurité.
- * Selon les disponibilités au moment de l'inscription

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- * Minimum : 4 personnes
- * Maximum : 15 personnes

DUREE DE LA FORMATION

- * 7 heures réparties sur 2 demi-journées de 3h30 chacune
 - o Un travail inter-session est à prévoir entre les 2 sessions de formation.

TARIFS

- * 120 € HT par participant
- * 10 € HT d'adhésion par entreprise pour l'année

ORGANISATION DU STAGE

- * Pour des effectifs inférieurs, même s'il ne s'agit que d'une seule personne, une formation continue inter-entreprises pourra être assurée dans nos locaux équipés du matériel nécessaire : centres SISTEL de Chartres, Dreux, Luisant, Châteaudun.
- * La formation peut se faire au sein de votre entreprise si un minimum de 4 stagiaires à former est atteint et dès lors que celle-ci possède :
 - o Un local pouvant recevoir la totalité des participants ainsi que le formateur et son matériel ;
 - o Des tables et chaises pour le confort des participants ;
 - o Un mur uni ou un écran de projection afin de diffuser l'outil pédagogique informatisé et des prises électriques en conformité ;
 - o Un paperboard ;
 - o Des stylos.
- * Afin de répondre au mieux aux attentes des stagiaires, un investissement de l'entreprise dans le recueil d'informations est demandé :
 - o L'établissement du listing exhaustif des produits chimiques utilisés dans l'entreprise ainsi que leur classification (étiquetage) ;
 - o Le recueil des Fiches de Données de Sécurité, à jour (postérieures à 2013) ;
 - o Le recueil physique ou photographique (avec une qualité permettant une lecture facile) des étiquettes des produits chimiques utilisés.
- * Dans le cadre d'une session intra-entreprise, notre formateur se rend dans l'entreprise employant les stagiaires, avant le stage, pour une visite des locaux (environ une demi-journée). L'ensemble des produits chimiques présents dans la société, leur mise en œuvre ainsi que les Équipements de Protection Collective et Individuelle peuvent ainsi être mieux appréhendés et autorise le formateur à mieux adapter la formation des stagiaires à la prévention du risque chimiques dans votre entreprise.
- * Dans le cas de sessions inter-entreprises, la pré-visite est facultative et dépendra du nombre d'entreprises représentées par les stagiaires. Il vous sera toutefois demandé de transmettre au préalable les informations listées ci-dessus (listing, FDS, étiquette) au formateur.
- * Une salle de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite, il sera nécessaire de prévenir l'organisme avant la signature des conventions pour l'organisation, de même pour les personnes en situation de handicap.

MODULES POUR LA FORMATION

1. *Rappels de définitions :*

- * Substance
- * Mélange
- * Danger
- * Agent chimique dangereux
- * Risque chimique
- * Substance cancérigène, mutagène, toxique pour la reproduction
- * Équipement de protection collective
- * Équipement de protection individuelle

2. *Rappels sur la réglementation :*

- * Risque chimique dans le Document Unique
- * Décrets sur les Agents Chimiques Dangereux et les substances Cancérogènes, Mutagènes, toxiques pour la Reproduction

- * Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

3. Effets sur la santé :

- * Voies de pénétration dans l'organisme
- * Mécanismes : Accident du Travail, Maladie Professionnelle
- * Actions sur l'organisme : effets locaux / systémiques, allergies professionnelles

4. Identification des produits chimiques dangereux :

- * Règlement CLP
- * Étiquetage
- * Fiches de Données de Sécurité
- * Substances Cancérogènes, Mutagènes, toxiques pour la Reproduction

5. Logiciels d'aide à l'évaluation des risques chimiques :

- * SEIRICH ;
- * COLIBRISK

6. Pénibilité des Agents Chimiques Dangereux

- * Analyse des Décrets
- * Logigramme

7. Principaux produits chimiques et leurs effets (modulable en fonction de/des entreprise(s))

- * Solvants
- * Acides / Bases
- * Fumées de Soudage
- * Poussières de Bois
- * Silice Cristalline
- * Allergènes
- * Perturbateurs Endocriniens
- * Réactions Dangereuses

8. La prévention du risque chimique :

- * La protection collective (réglementation, différents dispositifs)
- * La protection individuelle (réglementation, différents EPI, utilisation)
- * Documents de prévention : FDS simplifiée, Fiches de Postes, Protocole d'urgence (accident, déversement)
- * Le reconditionnement et le stockage
- * Gestion des déchets
- * La trousse de secours
- * Les règles d'hygiène

Travail inter-session :

- * Lors de la première session de formation, 2 logiciels permettant la réalisation de l'Évaluation des Risques Chimiques seront présentés aux stagiaires (COLIBRISK/SEIRICH). Dans le cadre de cette démarche, les stagiaires seront amenés à saisir des Fiches de Données de Sécurité dans ces logiciels.
- * L'étape suivante consistera en la réalisation d'études de poste afin d'objectiver les conditions de mises en œuvre des produits listés directement sur les postes de travail. Il sera donc demandé aux stagiaires, lors du travail inter-session, de réaliser une étude d'un poste de travail de l'entreprise relative à la prévention du risque chimique.

- ✖ Lors de la seconde session de formation, un débrief avec les participants sera réalisé ainsi qu'un retour d'expérience et un exemple concret *in situ* sera présenté aux stagiaires afin qu'ils aient en leur possession toutes les techniques nécessaires pour mener à bien leur projet.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✖ Participation active
- ✖ Picto'Game
- ✖ Étude de cas Étiquette
- ✖ Étude de cas FDS
- ✖ Étude de cas « Pénibilité »
- ✖ Démonstration EPI
- ✖ Réalisation d'étude de poste

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ✖ Outils pédagogiques informatisés (PowerPoint)
- ✖ Vidéoprojecteur
- ✖ Paperboard
- ✖ Échantillons d'EPI (lunettes, masques respiratoires, gants chimiques)
- ✖ Poudre luminescente et lampe UV

ÉVALUATION

- ✖ Questionnaire d'évaluation des connaissances en fin de formation

INTERVENANT

La formation est animée par un professionnel des risques chimiques :

- ✖ M. Pierre JUSKEWYCZ, Ingénieur Chimiste, quotidiennement en relation avec les entreprises.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez notre chargé de formation au 02 37 25 16 28